COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une réunion publique d'information sur l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine le 30 novembre 2022 à Carolles

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022



UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR L'AVAP LE 30 NOVEMBRE 2022 À CAROLLES

Les communes de Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Jullouville et Carolles sont engagées dans la création d'une Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (Avap) du Pays de l'Estran.

Une réunion publique d'information sur cette Avap, outil d'urbanisme assurant la protection et la mise en valeur du patrimoine existant, se tiendra mercredi 30 novembre 2022, à 18h, à l'Espace François Simon, à Carolles (45, rue Division Leclerc). Ce rendezvous ouvert à tous permettra aux élus en charge de ce projet et au bureau d'études chargé de l'Avap de présenter aux participants la démarche afin de les associer à la valorisation de leurs patrimoines et de répondre à leurs questions.

COMMENT AVANCE LE PROJET?

Le bureau d'études chargé de l'Avap commence actuellement la phase de diagnostic architectural, patrimonial et environnemental du territoire. Une fois qu'il l'aura terminé, en mars 2023, les élus, conjointement avec l'Architecte des Bâtiments de France et en association avec tous les partenaires, valideront les règles écrites et graphiques qui s'appliqueront ensuite aux projets d'urbanisme. La finalisation de l'Avap est prévue pour la fin 2024.

COMMENT PARTICIPER À LA DÉMARCHE?

Les habitants sont invités à prendre part à la démarche tout au long de l'étude. D'autres réunions publiques seront organisées régulièrement sur le territoire, et une exposition itinérante sera prochainement proposée dans ce cadre. Les habitants peuvent adresser leurs remarques en mairie des quatre communes et suivre l'avancée du projet dans les bulletins des quatre communes ainsi que sur la plateforme https://participons-granville.fr









RENSEIGNEMENTS PRESSE

Service communication 02 33 69 25 99 communication@ville-granville.fr